



Comité de bon voisinage

Compte-rendu

18 février 2014

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Peter Koziris	Citoyen
Yves Beaucage	Citoyen
Majid Belrachid	Citoyen
Guy Laberge	Citoyen
Olivier Gendreau	Citoyen
Pierre Guillot-Hurtubise (PH)	Modérateur
Pascal Trottier (PT)	Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Roger Jacob (RJ)	Directeur, Grandir en santé
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Hugues Dupuis (HD)	Chargé de projet, SNC-Lavalin Construction
Élaine Arsenault	SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert (LB)	Adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Marie-Michèle Paul	Conseillère en communications, CHUSJ
INVITÉS	
Martin Viau	Directeur, Coordination des communications Modernisation des CHU de Montréal, CHUM, CUSM, CHU Sainte-Justine Ministère de la Santé et des Services sociaux
Éloïse Leblanc	Stagiaire, Direction de Grandir en santé, CHUSJ

D'autres citoyens du quartier (sept en tout) et un journaliste du Suburban, étaient présents à titre d'observateurs.

ORDRE DU JOUR

1) Mot de bienvenue

2) Suivi des demandes soulevées lors du dernier comité de bon voisinage et des mesures correctrices apportées

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction
Roger Jacob, CHU Sainte-Justine

- 2.1 Circulation dans les petites rues résidentielles autour de l'entrée et la sortie du nouveau stationnement souterrain;
- 2.2 Panneaux de contreplaqués bleus de la palissade de chantier.

3) Enjeux actuels

Roger Jacob, CHU Sainte-Justine
Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- 3.1 Ouverture du stationnement souterrain étagé;
- 3.2 Pétition et position du CHU en fonction du règlement municipal;
- 3.3 Bruit généré par les appareils de chauffage sous dalles.

4) Travaux en cours et à venir

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- 4.1 Bâtiment des unités spécialisées;
- 4.2 Centre de recherche;
- 4.3 Stationnement.

5) Mot de la fin

Louise Boisvert, CHU Sainte-Justine

- Prochaines rencontres :
 - 15 avril 2014
 - 3 juin 2014

Les documents présentés sont disponibles dans la section « Information à nos voisins » de notre site web : www.chu-sainte-justine.org/modernisation

1. MOT DE BIENVENUE

Pierre Guillot-Hurtubise souhaite la bienvenue, précise que l'ordre du jour a été distribué, informe l'auditoire du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre. Il présente Pascal Trottier, chef de vision, études techniques à la Direction des travaux publics de l'arrondissement Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce, ainsi qu'Hugues Dupuis, chargé de projet chez SNC-Lavalin Construction.

Louise Boisvert mentionne qu'une rencontre a eu lieu entre les voisins et le directeur général du CHUSJ concernant les problèmes associés au bâtiment existant. Cette rencontre a été organisée en marge du présent comité de bon voisinage qui se penche sur les enjeux associés à la construction du projet Grandir en santé.

2. SUIVI DES DEMANDES SOULEVÉES LORS DU DERNIER COMITÉ DE BON VOISINAGE ET DES MESURES CORRECTRICES APPORTÉES

Roger Jacob, CHU Sainte-Justine

- **Circulation dans les petites rues résidentielles autour de l'entrée et la sortie du nouveau stationnement souterrain;**
Vos préoccupations ont été transmises aux représentants de l'arrondissement dont à M. Stéphane Plante, le directeur de l'arrondissement.

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- **Panneaux de contreplaqués bleus de la palissade de chantier**
Nous avons enlevé des panneaux de contre-plaqués près de la sortie du garage du 3250-3270 Ellendale pour améliorer la visibilité, à la demande et à la satisfaction d'une résidente.

3. ENJEUX ACTUELS

Roger Jacob, CHU Sainte-Justine

- **Ouverture du stationnement souterrain étagé**
Le stationnement doit être livré en deux étapes. La première étape prévoit 420 cases pour les employés seulement. Les entrées et sorties se feront sur Decelles uniquement. Le stationnement complet (1200 cases) sera prêt à l'été 2014. Une entrée et une sortie seront ajoutées sur Côte-Sainte-Catherine. Les travaux débiteront au printemps. Occuper un stationnement alors qu'il y a des travaux au-dessus représente un défi de taille que l'on prend avec beaucoup de sérieux, ce qui explique, en partie pourquoi, le stationnement n'est pas encore accessible à notre personnel. Ce stationnement ne sera pas ouvert avant un mois.
- **Pétition et position du CHU en fonction du règlement municipal**
Il est prévu que le stationnement arrière reste ouvert. Il sera utilisé par les membres du personnel dès l'ouverture du stationnement souterrain étagé pour la clientèle.

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- **Bruit généré par les appareils de chauffage sous dalles**

Nous avons modifié le système de ventilation permettant la circulation d'air sous les dalles de béton. Nous avons changé de type de ventilateurs pour minimiser le bruit et déplacé des appareils pour réduire l'impact sur les voisins.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Quel est le plan de circulation sur Côte-Sainte-Catherine?	PT — Un feu de circulation complet, qui donne accès au stationnement à partir des deux directions, sera installé sur Côte-Sainte-Catherine.
Est-ce que dans les prochaines réunions on va pouvoir voir à quoi ressemble le plan de circulation?	HD – Pour la prochaine rencontre, nous pouvons apporter un scénario pour présenter ce à quoi ça va ressembler à la fin, ainsi que pendant les travaux. Suivi au prochain comité.
Je comprends qu'une fois les travaux complétés, les utilisateurs pourront entrer soit par Côte-Sainte-Catherine ou par Decelles.	RJ – C'est exact. Nous sommes en discussion avec SNC-Lavalin afin de nous assurer d'une cohabitation sécuritaire entre les usagers du stationnement et les camions de livraison du chantier.
Est-ce qu'il y aura un arrêt-stop sur Decelles, avant l'entrée du stationnement?	RJ – Il n'y aura pas d'arrêt-stop dans la côte. Nous avons prévu un espace pour un certain nombre de voitures sur le terrain du CHU, avant l'entrée du stationnement, afin de ne pas entraver la rue. L'attente se fera sur le terrain du CHU et non dans la rue.
Est-ce qu'il y aura des accès dédiés ou bien tous pourront entrer et sortir par où ils le souhaitent?	RJ – Ce sont des discussions que nous avons en ce moment à l'interne. Par exemple, serait-il préférable que les employés accèdent au stationnement par Decelles et que la clientèle y accède par Côte-Sainte-Catherine? Nous n'avons pas encore statué sur cette question. L'infrastructure nous permet d'envisager différents scénarios. Suivi au prochain comité.
Est-il aussi possible de voir aussi le schéma de circulation du noyau Decelles/Côte-Sainte-Catherine une fois les travaux terminés?	PT – Ce qui est prévu pour le moment à l'intersection Decelles/Côte-Sainte-Catherine, une fois les travaux terminés, c'est un retour à la situation d'avant les travaux. Il y aura peut-être des modifications à la programmation des feux de circulation dépendamment du flux de circulation.
Ne risque-t-il pas d'y avoir congestion sur Decelles en direction sud causée par les automobilistes qui voudront tourner à gauche à la mi-pente afin d'accéder au stationnement?	PT – Nous avons ouvert le terre-plein central, de façon temporaire, sur Decelles pour permettre l'accès en virage à gauche au stationnement. Cette solution est pour un stationnement de 420 places, donc pour la phase 1. Lorsque le stationnement de 1200 places sera ouvert à la clientèle, il y aura un accès principal sur Côte-Sainte-Catherine qui sera accessible en provenance de toutes les directions. Par contre, il y a place à la flexibilité et à l'analyse.
Est-ce que le virage à gauche sur Côte-Sainte-Catherine sera permis à la sortie du stationnement?	PT – Oui, il sera permis.
Est-ce que les voitures qui sortent de	PT – Le feu de circulation est devant l'entrée de Brébeuf

Brébeuf pourront aussi tourner à gauche et à droite sur le même feu de circulation?	et non devant la sortie. Les voitures qui sortiront du stationnement de Brébeuf pourront tourner dans les deux directions.
Depuis quand est-il prévu d'ouvrir 1200 places, car depuis le début, il est question d'avoir entre 1300 et 1500 places?	RJ – Je suis en poste depuis quatre ans et depuis que je suis ici, il a toujours été question d'un stationnement de 1200 places. Ce qui a été accepté par le gouvernement du Québec est un stationnement de 1200 places.
Vous auriez pu ajouter un autre étage au stationnement souterrain étagé afin de fermer le stationnement arrière.	RJ – Il y a des considérations budgétaires dont on doit tenir compte dans la construction du stationnement. Chaque place de stationnement coûte environ 50 000 \$ à construire. Le CHU Sainte-Justine doit autofinancer son stationnement. Nous devons également respecter la réglementation municipale concernant le nombre de places de stationnement que nous pouvons construire.
Depuis quand a été ajoutée l'entrée sur Decelles dans les plans?	RJ – Suite à des discussions avec l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce concernant l'accès au stationnement, on nous a demandé de prévoir deux accès au stationnement pour des raisons de commodité pour les usagers en cas d'obstruction d'une sortie et de fluidité de la circulation. Nous avons évalué les différentes options et avons conclu que pour protéger la quiétude sur l'avenue Ellendale, la seule option possible était Decelles.
Je trouve que les 1200 places de stationnement devraient être réservées à la clientèle et non en partie aux employés.	RJ – Selon les données que nous avons actuellement, nous pourrions accommoder la clientèle et le personnel.
Où en sommes-nous concernant le projet d'hôtel au-dessus du stationnement?	RJ — Si hôtel il y a, ce sera un hôtel à des fins médicales et thérapeutiques et non un hôtel touristique. C'est une vision pour laquelle il n'y a pas de développement en ce moment.
Pourquoi parliez-vous au départ d'une ouverture du stationnement souterrain phase 1 pour septembre et que ce dernier n'est toujours pas ouvert en février?	RJ — Des ajustements au niveau de la sécurité doivent être faits. En ce moment, nous ne prévoyons pas l'ouverture avant l'été 2014.
Voilà des années que diverses études ont démontré la non-pertinence du stationnement extérieur situé à l'arrière, du côté nord du CHUSJ. Je vous présente ce soir une pétition des résidants qui exigent la fermeture du stationnement arrière, source de multiples problèmes depuis de nombreuses années pour les riverains et qui n'a plus sa place dans notre milieu résidentiel.	LB – Nous allons remettre la pétition à M. Brunet. Nous en avons déjà discuté avec lui, car nous savions que cette pétition allait être présentée par les résidants et sa réponse était claire, il n'y aura pas de changement au stationnement arrière jusqu'en 2016. Les études auxquelles vous faites référence ont été faites avec un autre scénario de construction. Le projet a évolué depuis.
	LB – Je me demande où iront se stationner les employés si le stationnement arrière est fermé. Notre crainte est qu'ils tenteront de trouver des places sur les rues avoisinantes. Aussi, j'aimerais ajouter que sur 6000 employés, il y a

	<p>seulement 600 vignettes pour les futurs stationnements. Les employés ont aussi fait des sacrifices.</p>
<p>À l'origine, il était prévu qu'il y ait 1200 places de stationnement au total pour l'ensemble du site de Sainte-Justine. Je comprends que le stationnement arrière est un bonus de 300 places. On se retrouve avec une offre qui excède ce qui était prévu et on dépasse le nombre de places qui a été autorisé par la Ville. Je comprends que pour le moment, vous avez besoin du stationnement arrière, mais il serait bien que cette option soit reconsidérée après les travaux. Je trouve que l'option d'en faire un parc est une bonne option.</p>	
<p>Vous avez entre les mains une pétition d'environ 160 noms, je trouve que c'est quelque chose à considérer. Je n'ai pas signé la pétition, car je n'étais pas d'accord avec une partie du libellé. J'estime que l'hôpital fait beaucoup d'effort. Je suis persuadé qu'un stationnement à l'endroit actuel réservé aux employés ne causera pas les problèmes que nous vivons en ce moment. Il y a certainement moyen d'aménager cet emplacement pour le rendre plus agréable. Il y a certainement des solutions qui peuvent être envisagées sans pour autant fermer le stationnement.</p> <p>Aussi, j'aimerais dire que je trouve que nous avons assez de places réservées sur rue, car nos visiteurs n'arrivent plus à se stationner. J'ose espérer que nous arriverons à un équilibre au niveau du stationnement une fois le stationnement souterrain ouvert.</p>	
<p>Je crois aussi qu'il y a moyen de couper la poire en deux et d'aménager le stationnement arrière avec des arbres, de la verdure afin que ça soit plus agréable pour les résidents.</p>	
<p>En 2014, il faut penser à réduire les îlots de chaleur. Il faut aussi penser aux enfants du CPE dont le parc de jeux est juste à côté de ce stationnement.</p>	
<p>D'ici là, qu'est-ce qui peut être fait pour la circulation sur Hudson? Est-ce qu'on ne pourrait pas mettre un signaleur pour gérer la circulation</p>	<p>LB – C'est quelque chose qui a déjà été essayé, mais les gens n'obéissent pas aux consignes du signaleur. Il reste quelques mois avant l'ouverture du stationnement souterrain. La situation reviendra bientôt à la normale.</p>

autour du stationnement?	
Le plus gros problème est à l'entrée, nous croyons qu'un signaleur aiderait.	
Je demeure en face de la voie d'accès pour la livraison sur Hudson. J'ai appelé à quatre reprises à Sainte-Justine, car le déneigeur déverse sa charge de neige sur le chemin Hudson en face de notre maison. Cette neige nous bloque la vue et l'accès au trottoir.	LB – Je vais faire le suivi. Je trouve cette situation inacceptable. Suivi au prochain comité.
Quand le bétonnage sera-t-il terminé?	HD – La majorité des travaux de bétonnage seront terminés d'ici la fin d'avril 2014.

4 TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

En novembre dernier, au moment du dernier comité de bon voisinage, nous en étions à faire des travaux de bétonnage au niveau trois du Centre de recherche et du bâtiment des unités spécialisées (BUS). Présentement, nous en sommes au sixième étage du BUS et même aux septième et huitième étages par endroits. Pour le centre de recherche, nous avons terminé le bétonnage du sixième étage et nous commençons le coffrage du septième étage.

Nous allons commencer à fermer les bâtiments et à construire les murs extérieurs en avril. Ces travaux vont durer une bonne année. Les impacts seront minimes en terme de bruit.

Les travaux électromécaniques sont commencés depuis environ un mois du côté de Côte-Sainte-Catherine.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Au niveau du Centre de recherche, sur Ellendale, on voit que la bâtisse est déjà fermée au bas.	HD – Il s'agit d'une fermeture temporaire pour garder de la chaleur à l'intérieur, car nous commençons à faire les travaux mécaniques et électriques.
Avez-vous suffisamment d'espace pour les grues du côté du 3250 Ellendale? Quel genre de bruit va-t-on avoir cet été?	HD – Il n'y aura pas de bruit tôt le matin. Les travaux vont commencer à 7 heures et les livraisons vont se faire à compter de 7 heures aussi.
Je me suis fait envoyer promener par un signaleur, car je voulais accéder à mon entrée de garage alors que la bétonnière bloquait le chemin.	DR – C'est important de nous en faire part quand un événement arrive pour qu'on puisse faire un suivi. On doit souvent répéter les mêmes consignes pour qu'elles soient respectées. HD – Je vais m'assurer de parler aux signaleurs.
Je me suis plainte plusieurs fois concernant le charriot bleu.	HD – Nous avons essayé de trouver une solution, sans succès, mais on ne devrait plus en avoir besoin d'ici 2 à 3 mois
Quand je sors de mon entrée de garage, je m'attends à ce que le signaleur se précipite pour enlever le cône dès que la porte de garage ouvre. J'aimerais un peu de respect	HD- Je vais en aviser les signaleurs.

de la part du signaleur.	
Il y a un énorme trou sur Dolbeau/Ellendale. Il y avait une plaque d'acier, mais elle a été déplacée.	PT – Je vais faire un suivi. Suivi au prochain comité
On entend un bipbip le matin.	HD — Nous déneigeons l'accès au chantier sur la rue Ellendale avant l'arrivée des travailleurs.
Un camion arrive à 5 heures le matin et fait du bruit.	HD – Je vais vérifier Suivi au prochain comité
J'ai remarqué qu'il n'y a pas un coup de marteau qui se fait avant 7 heures, je tiens à le souligner.	
Il y avait un bruit cette nuit, comme un cliquetis, du côté du BUS.	HD – Je vais vérifier Suivi au prochain comité
L'été, les travailleurs font des piqueniques et laissent les déchets sur place.	HD – Ce n'est pas supposé. Nous allons demander aux travailleurs de manger dans leurs roulottes. Nous allons les prévenir.
Je suis heureux de constater la présence d'un représentant de l'arrondissement. J'aimerais attirer votre attention sur la problématique des nids de poules.	PT – Le mieux est de communiquer avec l'arrondissement quand vous souhaitez qu'un nid de poule soit réparé.
Il faut faire attention pour ne pas que les voitures empruntent nos petites rues, une fois le stationnement souterrain ouvert. Vous pourriez faire des culs-de-sac.	PT – De notre côté, nous avons ouvert le terre-plein pour permettre un meilleur accès au stationnement. Pour ce qui est des culs-de-sac, ça ne rime pas très bien avec services d'urgence.
Est-ce que la solution serait de rendre Ellendale sens unique?	
Peut-être des interdictions de tourner à certaines heures.	PT – Nous allons évaluer vos propositions
Il faut se rappeler que nous vivons en ville et que nous devons partager nos rues avec les gens qui ont besoin de les emprunter.	
Je m'attends à ce qu'on soit informé des retards dans les travaux.	LB – On donne l'information aussitôt que nous l'avons. PH – À chaque rencontre du comité, il y a toujours un point sur les travaux. Je comprends que vous souhaitez être informés des délais.
En ce moment, est-ce qu'il y a des travaux qui ne sont pas dans les temps?	HD — Non
	RJ – L'hôpital est très préoccupé par les impacts que vivent les voisins. Nous savons que les travaux de dynamitage et d'excavation ont été très difficiles à vivre pour les voisins. Nous sommes aussi conscients de l'impact que la circulation sur Hudson a sur les résidents. Nous sommes sûrs que l'ouverture du stationnement va venir régler ce problème.
Avez-vous commencé à faire des tests acoustiques pour les nouveaux bâtiments?	RJ – En ce moment, les ventilateurs du stationnement fonctionnent et nous n'avons eu aucune plainte à cet effet.
Au début des travaux, des inspecteurs sont venus inspecter nos	DR – Avant de commencer les travaux, nous avons fait des préinspections dans un secteur précis. Il y a eu un

appartements. Qui avait donné ce mandat et aurons-nous un suivi sur cette question?	suivi sur certaines maisons ou les propriétaires croyaient que les travaux avaient causé des dommages. Dans aucun des cas, les travaux n'avaient eu un impact. Les propriétaires ont été informés et les dossiers sont clos.
Je crois que ma maison a pu être endommagée.	DR – Les travaux qui sont faits en ce moment ne peuvent causer des dommages, mais vous pouvez communiquer avec nous via le guichet unique si vous souhaitez plus de détails.

5 MOT DE LA FIN

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : grandirensante.hsj@sss.gouv.qc.ca

- Prochaines rencontres :
 - 15 avril 2014
 - 3 juin 2014

Nous remercions les participants de leur présence.